

Rapport sur la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement.

- Démarche d'intégration des critères ESG

L'équipe de Gestion de Family Finance First est sensibilisée aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de l'OPC 3F Génération, en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Toutefois, le processus d'investissement de la Société de Gestion n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et les critères ESG ne sont pas pris en compte.

Enfin, il est à noter que la Société de Gestion, dans son fonctionnement quotidien adopte des comportements de nature à favoriser une consommation d'énergie maîtrisée et qu'elle encourage l'ensemble de ses collaborateurs à mettre en œuvre les bonnes pratiques (0 papier, maîtrise de l'éclairage en journée, etc.) .

- Contenu, Fréquence et Moyen d'information des clients

La communication est réalisée via le site internet de la Société de Gestion, elle est actualisée à minima annuellement et en tant que de besoin.

- OPC concernés par la prise en compte des critères ESG

Le fonds 3F Génération n'est pas concerné par la prise en compte de critères ESG.

- Adhésion à des codes, chartes et initiatives par Family Finance First

A date, la Société de Gestion n'est pas signataire de codes et chartes ESG (UNPRI, Carbon Disclosure Project,...).